



# IDÉES/

## Peut-on vraiment changer la société en agissant sur la langue ?

**Le féminisme est un combat légitime, qui ne saurait être ni moqué ni réfuté. Mais est-ce par le lexique ou par l'orthographe que l'on parviendra à l'égalité homme-femme ?**

La question de la langue et du féminisme ne date pas d'aujourd'hui, elle a été abordée depuis longtemps en français, en particulier par Marina Yaguello (*les Mots et les Femmes*, 1978) qui connaissait parfaitement et utilisait largement la littérature anglophone sur ce thème. Puis, en 1984, fut mise en place une commission *ad hoc* présidée par Benoîte Groult, qui avait mené à la publication, en 1986 d'une directive sur la féminisation des noms de métiers. En 1999, était publié un «Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions», préfacé par Lionel Jospin. Enfin, en 2015, le Haut Conseil à l'égalité (HCE) entre les femmes et les hommes publiait «Pour une communication sans sté-

réotype de sexe», proposant l'écriture inclusive, mais on n'avait, à l'époque, que peu parlé de cette initiative. Et, c'est en 2017 la publication par les éditions Hatier d'un manuel d'histoire pour le CE2 utilisant l'«écriture inclusive» qui va déclencher un débat enflammé, débouchant parfois sur l'invective, tandis que des instances diverses (universités, mairies, journaux...) prenaient position pour ou contre. En avril dernier, deux propositions de loi visant à interdire l'écriture inclusive dans les services publics ont été déposées à l'Assemblée nationale, puis Jean-Michel Blanquer a annoncé son intention de l'interdire à l'école, et le verdict est tombé début mai dans les pages du Bulletin officiel. La police de la langue s'est mise en marche, une interven-

tion policière également pratiquée par certains défenseurs de cette écriture : le ton et les passions se sont une nouvelle fois enflammés. Le débat scientifique et médiatique s'est donc centré sur l'utilisation de l'écriture inclusive dans le système scolaire, avec d'un côté, la volonté de mettre fin à la supposée présence de la domination masculine dans le système graphique de la langue française, et de l'autre, la volonté de souligner que cette écriture compliquait l'apprentissage (laissons de côté les réactions folkloriques de certains sur la défense de la «beauté» de la langue...). Les langues ne sont pas congelées, elles changent sans cesse, dans les pratiques de ceux qui les parlent. L'écri-





ture suit, ou ne suit pas. Et, dans différents pays et pour différentes langues, elle a parfois été réformée par une décision étatique, le plus souvent pour la simplifier. Or il est vrai que l'écriture inclusive tend plutôt vers la complication, que dans beaucoup de cas elle n'est pas lisible, ou plutôt n'est pas oralisable : comment lire à haute voix *elles sont tou-te-s venu-e-s ce soir*? Et la question est alors de savoir s'il est raisonnable de créer ce qui se ramènerait à une forme écrite pour la lecture silencieuse et une autre pour la lecture à voix haute, alors que 20% des Français de 16 ans ont des difficultés avec l'écriture. On peut avoir l'impression que cette écriture réformée est proposée par ceux qui dominent parfaitement le système graphique du français et veulent le plier à leurs positions militantes ou idéologiques, l'utiliser symboliquement comme un étendard de ces positions. Car cette proposition n'oppose pas la droite à la gauche, ou les femmes aux hommes, elle est un débat entre gens cultivés, avec une certaine indifférence pour ceux qui ont du mal à dominer l'écriture. Un slogan peint sur les murs de la Sorbonne en Mai 1968 proclamait que *«L'orthographe est une mandarine»*. Et c'est pourtant dans la sphère des mandarins que se tient aujourd'hui ce débat, que l'on discute sur l'histoire de la langue, sur les notions de genre grammatical et de sexe, sur l'accord de proximité, etc. Au-delà de ces problèmes purement techniques de graphie et de rapports entre l'écrit et l'oral, qui relèvent en grande partie de la pédagogie, se pose une question beaucoup plus importante. Le féminisme est un combat légitime, qui ne saurait être ni moqué ni réfuté. Mais est-ce par le lexique ou par l'orthographe que l'on parviendra à l'égalité homme-femme? On peut se demander si l'évolution des appellations des noirs américains, de «nègres» à Afri-

cains-Américains, a changé quoi que ce soit à leur situation sociale et au fait que la police tire plus souvent sur eux que sur des blancs. Appeler *présidente* celle qui préside un groupe industriel est une chose, une autre est de savoir si elle touche le même salaire que les hommes, ou si la parité est respectée à ces postes. Et écrire *salariés* ou *salarié-e-s* est une chose, une autre est de savoir si ils ou elles touchent le même salaire. Cette question n'est pas vraiment nouvelle. Déjà dans la préface de son livre de 1978, Marina Yaguello se demandait : *«Suffit-il de supprimer les mots "racistes" ou "sexistes" pour supprimer les mentalités sexistes ou racistes?»*

Il y a là un vrai débat : peut-on changer la société en agissant sur sa langue? Certains s'appuient sur la fonction «performative» du langage (John Austin, *Quand dire, c'est faire*), dont l'exemple classique est celui du maire déclarant «je vous déclare unis par les liens du mariage» qui du même coup ferait passer deux individus du statut de célibataires à celui de mariés. Encore faut-il que les promis aient fait des démarches administratives, qu'ils aient parfois signé chez un notaire un contrat de mariage, puis qu'ils disent «oui», qu'ensuite on remplisse et signe un certain nombre de papiers, et que l'administration les enregistre. L'énoncé «performatif» n'est qu'un des éléments, conventionnel et presque décoratif, de l'ensemble de faits qui mènent au mariage. Et, pour ce qui nous concerne ici, la vraie question est de savoir si la langue, qui est bien sûr un fait social, peut être le vecteur d'un changement social. Mais la linguistique, qui pourrait nous apporter son éclairage, est sur ce point d'une navrante pauvreté théorique. ◆

Par  
**LOUIS-JEAN CALVET**

Linguiste

